

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

INNATE PHARMA DÉMARRE UNE COLLABORATION AVEC CELGENE VISANT À ÉVALUER LE POTENTIEL CLINIQUE DE LA COMBINAISON DE REVLIMID® ET L'ANTICORPS ANTI-KIR IPH 2101 DANS LE MYELOME MULTIPLE

- ***Initiation aux Etats-Unis d'un essai de Phase II testant la combinaison de IPH 2101 – un anticorps monoclonal totalement humain stimulant l'activité anti-tumorale des cellules NK - et REVLIMID®***
- ***L'activité de REVLIMID® implique une activation de la cytotoxicité des cellules NK ce qui suggère une synergie avec le mécanisme d'action de IPH 2101 dans les cancers hématologiques***

Marseille, le 18 novembre 2009

Innate Pharma SA (la « Société » - Euronext Paris : FR0010331421 – IPH) annonce aujourd'hui qu'elle va collaborer avec la société de biotechnologie Celgene Corporation (NASDAQ :CELG) pour évaluer la synergie clinique potentielle de la combinaison de lénalidomide (Revlimid®) et IPH 2101 chez des patients présentant un myélome multiple (« MMy ») en rechute après une première ligne de traitement. Les Sociétés collaboreront à la définition du protocole de l'étude et Celgene fournira le lénalidomide.

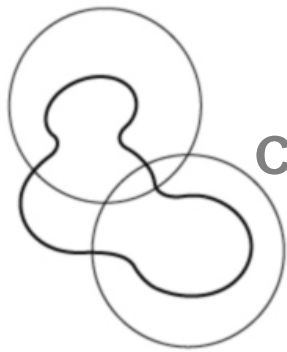
Le lénalidomide est un immuno-modulateur dont le mécanisme d'action est multiple et affecte les cellules tumorales et leur micro-environnement, dont les cellules immunitaires. Il a été démontré que le lénalidomide active les cellules NK (Hayashi et al. 2005, Reddy et al. 2007). IPH 2101 potentialisant l'activité anti-tumorale des cellules NK, sa combinaison de lénalidomide peut avoir un effet synergique. Cette synergie a été documentée *in vitro* sur des lignées de cellules de myélome multiple (Zhu et al. 2008) et l'essai clinique programmé aura pour objectif de confirmer cette synergie chez les patients atteints de myélome multiple.

Le rationnel de cette combinaison sera présenté au congrès d'hématologie de l'ASH (*American Society Hematology congress*, du 5 au 8 décembre à New Orleans, Etats-Unis).

L'essai testant cette combinaison sera mené aux Etats-Unis. La demande d'autorisation pour son démarrage (*Investigational New Drug*, ou « IND », application) sera soumise à la FDA début 2010 par Innate Pharma. Les objectifs de cet essai seront d'évaluer la tolérance, l'efficacité et certains aspects pharmacodynamiques de la combinaison. Des informations complémentaires seront communiquées au démarrage de l'essai.

« Nous sommes très heureux de bénéficier du soutien de Celgene Corporation pour cet essai important, ainsi que de leur expérience dans les cancers hématologiques », déclare Dr. Marcel Rozenzweig, Senior Vice President, Clinical and Regulatory Strategy d'Innate Pharma. Il ajoute : « Nous continuons de mettre en œuvre notre plan de développement pour IPH 2101. Il pourrait nous amener à débiter des essais à visée d'enregistrement pour ce programme en 2013 ».

« La science d'Innate Pharma est unique et représente une nouvelle approche pour traiter le myélome multiple. Combiner IPH 2101, un candidat-médicament dont le mécanisme d'action est innovant, avec le traitement de référence pour le myélome multiple, Revlimid®, pourrait permettre l'émergence d'une option de traitement efficace pour les patients atteints par cette pathologie », commente Dr. Jean-Pierre Bizzari, Senior Vice President, département d'Oncologie/Hématologie chez Celgene Corporation.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

« Je suis très enthousiaste à l'idée de participer à cet essai car IPH 2101 a un mécanisme d'action vraiment innovant et les médecins hématologistes ont besoin de nouvelles thérapies pour le traitement à long terme de ce cancer, aujourd'hui incurable », déclare Dr. Michael Caligiuri (The Ohio State University Comprehensive Cancer Center, Columbus, Ohio).

À propos de IPH 2101 :

IPH 2101 est un anticorps monoclonal totalement humain (« fully human ») qui potentialise l'activité anti-tumorale des cellules NK en bloquant certains de leurs récepteurs inhibiteurs, ce qui déclenche en retour leur activation et leur prolifération.

Le programme de Phase II avec IPH 2101 a récemment débuté avec un essai de Phase IIa évaluant IPH 2101 en monothérapie et en indication de maintenance chez des patients atteints de myélome multiple et répondeurs après une première ligne de traitement. La Société va initier d'autres essais de Phase I/II ou IIa avec IPH 2101 dans le myélome multiple, dont un - décrit dans le présent communiqué - chez des patients en situation de rechute, pour lequel IPH 2101 sera délivré en combinaison avec lénalidomide, et un autre chez des patients atteints de myélome multiple dit asymptomatique (pré-myélome). La Société a aussi récemment annoncé l'extension d'un essai de Phase I dans la leucémie aigue myéloïde avec l'objectif de confirmer les données de tolérance et de pharmacodynamie pour une administration répétée de IPH 2101, ainsi que documenter la survie sans maladie dans cette population.

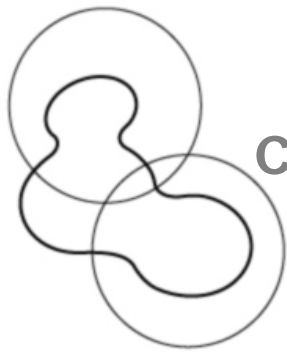
L'approche de thérapie anticancéreuse potentielle développée avec IPH 2101 a été indirectement validée par les travaux de l'équipe du Professeur Andréa Velardi (Université de Pérouse, Italie,) publiés en 2002 et mis à jour depuis. Ces travaux montrent que lors de greffes de moelle osseuse chez des patients atteints de leucémie myéloïde ou de myélome multiple, les cellules NK du greffon, dotées de récepteurs inhibiteurs non fonctionnels, démontrent une forte activité anti-tumorale conduisant à une amélioration significative du taux de survie des patients (plus de détails sur le site de la Société www.innate-pharma.com, section IPH 2101 et dans le chapitre I² de la newsletter aux actionnaires n°5, accessible depuis la rubrique investisseurs, section « centre de documentation »).

IPH 2101 a été désigné comme l'un des 30 candidats-médicaments les plus prometteurs par R&D Directions magazine (2008).

A propos du myélome multiple (MMy)

Le myélome multiple est la deuxième indication de cancer hématologique en termes de fréquence avec 40 900 nouveaux cas par an dans les sept pays les plus développés. Elle résulte de la prolifération maligne de plasmocytes produisant une immunoglobuline monoclonale appelée Protéine M.

Le traitement standard consiste en un traitement d'induction associant chimiothérapie et corticothérapie, suivi lorsque cela est possible par un traitement d'intensification avec chimiothérapie à haute dose et greffe de moelle autologue. De nouvelles classes thérapeutiques associées aux traitements stéroïdiens et aux chimiothérapies conventionnelles ont apporté des progrès considérables en termes de réponse et de durée de rémission. La maladie reste néanmoins majoritairement incurable, avec une survie médiane de moins de 5 ans.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

À propos des cellules Natural Killer (NK) :

Les cellules NK appartiennent à la famille des lymphocytes, qui comprend également les cellules T et B. Présentes en grande quantité dans le sang (jusqu'à 10% des lymphocytes circulants), les cellules NK font partie de ce qu'on appelle le système immunitaire inné, première ligne de défense contre les pathogènes.

Commandées par des signaux activateurs et inhibiteurs reçus par des récepteurs qui tapissent leur surface, les cellules NK sont capables, une fois activées, de tuer des cellules tumorales et des cellules infectées. Elles jouent également un rôle prépondérant dans le contrôle des réactions inflammatoires, ainsi que dans le déclenchement et la régulation des réponses immuno-adaptatives à long terme.

A propos d'Innate Pharma :

Innate Pharma S.A. (la « Société ») est une société biopharmaceutique spécialisée dans le développement de médicaments immuno-thérapeutiques innovants pour le traitement du cancer et d'autres maladies graves. Fondée en 1999, la Société a été introduite en bourse sur NYSE-Euronext Paris en 2006. La Société a sept programmes propriétaires en développement, dont deux sont aujourd'hui testés en Phase II d'essai clinique. Deux autres programmes sont licenciés à la société danoise Novo Nordisk A/S.

Basée à Marseille, France, Innate Pharma comptait 84 collaborateurs au 30 septembre 2009.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com.

Informations pratiques :

Code ISIN FR0010331421

Code mnémotechnique IPH

Disclaimer :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, de sorte que les résultats effectifs pourraient différer significativement de ceux anticipés dans les dites déclarations prospectives. Pour une description des risques et incertitudes de nature à affecter les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations de Innate Pharma et ainsi à entraîner une variation par rapport aux déclarations prospectives, veuillez vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence déposé auprès de l'AMF et disponible sur les sites Internet de l'AMF (<http://www.amf-france.org>) et de Innate Pharma (www.innate-pharma.com).

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Innate Pharma

Laure-Hélène Mercier, Directeur, Relations
Investisseurs
Tél. : +33 (0)4 30 30 30 87
investors@innate-pharma.com

Alize Public Relations

Caroline Carmagnol
Tél. : +33 (0)1 41 22 07 31
Mob.: +33 (0)6 64 18 99 59
caroline@alizerp.com